



<http://www.udb-bzh.net/>

Communiqué de presse

le 12 Septembre 2008

### **Appel de l'UDB à la Festimanif.**

L'Union démocratique bretonne appelle l'ensemble de ses adhérents et sympathisants à participer à la Festimanif, samedi 20 septembre, à 14h, à Nantes. Les raisons de manifester sont en effet nombreuses.

- L'avancée symbolique que constitue l'inscription des langues régionales dans la Constitution française ne change pas fondamentalement la donne. Les obstacles au développement de l'enseignement du breton sont toujours aussi importants. Ainsi, l'attitude de l'Inspection académique du Morbihan, face à la situation des classes bilingues de Lorient Merville, contredit totalement la volonté des élus du suffrage universel.

- Malgré la volonté majoritaire de la population et des élus, le processus de réunification administrative des cinq départements bretons est au point mort. Les tenants des Pays de la Loire continuent leur œuvre de débretonnisation, acceptant mal les coopérations établies depuis 2004 entre le Conseil régional de Bretagne administrative et le Conseil général de Loire Atlantique.

- Concernant les pratiques culturelles amateurs, une modification de la réglementation, intégrant un véritable statut pour les intermittents du spectacle, s'avère nécessaire. Mais le projet de loi, tel qu'il existe actuellement, représente une menace pour le dynamisme et la diversité culturelle, notamment en Bretagne. Il faut imposer au gouvernement de revoir sa copie dans le cadre d'une véritable concertation avec les acteurs de la vie associative et culturelle, et dans le souci de l'aménagement équilibré du territoire. Artistes professionnels et amateur, ainsi qu'organismes bénévoles, chacun contribuent à la vitalité de la culture. Tous méritent d'être soutenus et non opposés.

La FestiManif du 20 septembre doit être une réussite. Militants politiques, acteurs culturels et simples citoyens, bretons et amis de la Bretagne doivent se mobiliser au maximum pour obtenir :

- le transfert à la Région de la compétence « politique linguistique » avec les moyens financiers et humains nécessaires à sa mise en œuvre, comme l'autorise la loi d'août 2004 ;
- la consultation populaire préalable à la réunification administrative de la Bretagne historique ;
- la reconnaissance d'un tissu associatif culturel exceptionnel au service de l'identité bretonne.

**Pour l'Union démocratique bretonne,  
La porte-parole Mona Bras**